

Numéro 6

JANVIER 2020

LE MAGAZINE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
GEVREY-CHAMBERTIN ET DE
NUITS-SAINT-GEORGES

Le Mag'!

Le Dossier

« Laisser les enfants grandir »

Made in ComCom

Élections, mode d'emploi

Ils font le territoire !

Calamity Jo
dégaine énergie et rock'n roll !

Le Mag' ! N°6

SOMMAIRE

04



360° G :
Retour en images sur quelques manifestations du territoire

12



Ils font le territoire :
Calamity Jo dégage énergie et rock'n roll !

07

Le dossier :
« Laisser les enfants grandir »

14



Un territoire de projet :
La Halle Chambertin : nouveau lieu touristique à Gevrey-Chambertin

16



Made in Com Com :
1 bulletin, 3 élections, 2 assemblées

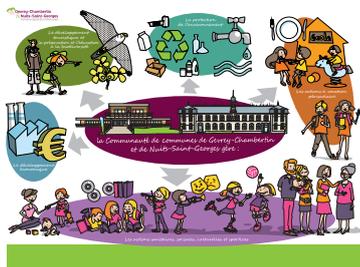


17



En plein coeur :
Bévy : au coeur des Hautes-Côtes

18



ComCom pratique

Directeur de publication : Christophe Lucand - **Secrétaires de rédaction :** Jérôme Zacchia, Émilie Beauvois - **Rédaction-conception :** Service communication Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges - **Crédits photos :** Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges - **Illustrations :** Aromat **Impression :** ICO - Tirage 15 700 exemplaires sur papier écolabellisé Charte Imprim'Vert pour la diminution des impacts sur l'environnement - **Distribution :** Adrexo - **ISSN :** 2609-2441

À ne pas manquer !

 **Gevrey-Chambertin
& Nuits-Saint-Georges**
Communauté de Communes



6^e FESTIVAL _____ VOIR _____ UN PETIT COURT

PRIX DU **JURY**
PRIX DU **PUBLIC**

CONCOURS
PROFESSIONNELS
THÈME LIBRE

CONCOURS AMATEURS

Remake ton film

Remise des vidéos le **30 mai 2020**

Inscriptions jusqu'au **25 avril 2020**

Renseignements - conditions
www.voirunpetitcourt.fr
03 80 62 01 36

Retour en images sur quelques manifestations du territoire

Une rentrée riche en inaugurations !

Les mois de septembre et octobre 2019 ont été rythmés par quatre inaugurations marquant l'aboutissement d'importants projets menés par la Communauté de communes, en présence de Christophe Lucand, Président de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et d'Hubert Poullot, 1^{er} Vice-Président à la Communauté de communes et Conseiller Départemental.



TOURISME : Le 4 septembre, a été inauguré la **signalétique Patrimoine des Climats de Bourgogne**, par l'Intercommunalité, et l'association des Climats du vignoble de Bourgogne - Patrimoine Mondial. Huit relais d'Information Service (RIS) et des panneaux d'entrée de ville ont été installés permettant aux touristes et habitants de bénéficier d'explications sur le patrimoine viticole inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO en lien avec l'histoire du village ou du site touristique où il se situe. Étaient présents pour l'occasion, Didier Paris, Député de la Côte-d'Or, Sylvie Martin, Conseillère Régionale de

Bourgogne-Franche-Comté déléguée au tourisme et à la viticulture, et Bernard Moyne, Maire de Gevrey-Chambertin. Une installation co-financée par la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

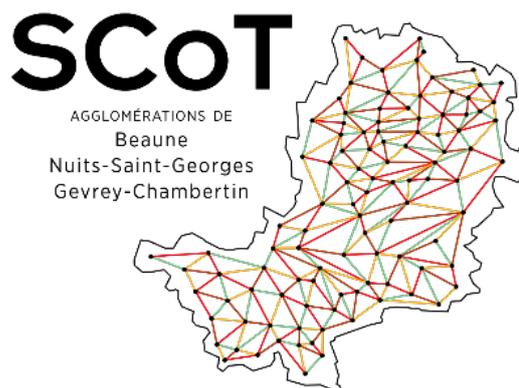
ENFANCE : Autre grand projet intercommunal mis à l'honneur, le **nouveau pôle périscolaire de Corgoloin-Comblanchien-Premeaux-Prissey**, a quant à lui été inauguré le samedi 14 septembre, en présence de Jean-Baptiste Peyrat, Sous-Préfet de l'arrondissement de Beaune, du Député de la Côte-d'Or, de Sylvie Martin, Conseillère Régionale de Bourgogne-Franche-Comté déléguée au tourisme et à la viticulture et de Dominique Veret, Maire de Corgoloin. Ce nouvel accueil périscolaire fait face à l'accroissement des effectifs, avec une capacité d'accueil maximum de 180 élèves de maternels et élémentaires. Un hommage à Jacky Moulin, à l'initiative du projet du pôle périscolaire, a été rendu à l'occasion de cette inauguration.



SPORTS : Deux équipements sportifs du territoire ont également été inaugurés, tout d'abord la **piscine intercommunale de Nuits-Saint-Georges**, le 7 septembre. Faisant suite aux travaux de réhabilitation achevés au début de l'été 2018, cette inauguration a eu lieu en présence du Sous-Préfet, de Michel Neugnot, 1^{er} Vice-Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de François Sauvadet, Président du Département de la Côte-d'Or, et de Florence Vedrenne, adjointe au maire de Nuits-Saint-Georges en charge des sports. Cette série d'inauguration s'est achevée le 12 octobre par la nouvelle **salle multi-activités intercommunale de Saulon-la-Chapelle** en présence une nouvelle fois du Sous-Préfet, de Michel Neugnot, de Didier Paris et de Pascal Bortot, maire de Saulon-la-Chapelle. Ces équipements, mis gratuitement à disposition des clubs sportifs du territoire, participent au dynamisme de l'Intercommunalité.

Le SCoT est en révision !

La Communauté d'Agglomération de Beune Côte et Sud et la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges ont engagé ensemble la révision de leur Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) afin de répondre à l'agrandissement du territoire suite aux évolutions des périmètres intercommunaux. Construit par les élus eux-mêmes, le SCoT est un document d'urbanisme qui définit, à grande échelle, les principes d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années. Suivez l'avancement de la révision du SCoT sur le site de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com/scot/



Semaine Bleue 2019 : 367 personnes ont célébré les liens intergénérationnels !



Du 5 au 12 octobre, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges s'est mise à l'heure de la Semaine Bleue, événement national en faveur des retraités et personnes âgées. Gratuite et ouverte à tous, la Semaine Bleue a pour objectif de sensibiliser les habitants à la contribution des retraités à la vie locale, tout en favorisant les liens intergénérationnels. Au total, 367 personnes ont participé aux ateliers jeux, spectacles, et autres sorties cinéma organisés cette année. Le groupe du tricot qui décore le mobilier urbain en tricot et la participation de nombreux bénévoles ont également fait le succès de cet événement incontournable sur le territoire ! Rendez-vous pris à l'automne prochain pour fêter les 10 ans de la Semaine Bleue !

Le Mois du Film Documentaire a battu tous les records !

Avec plus de 800 personnes cette année, le Mois du Film Documentaire a battu un record de fréquentation ! Pour cette nouvelle édition, les médiathèques intercommunales ont proposé une série de projections dans 12 villages. Les débats citoyens étaient une fois de plus au cœur de ce festival, au cours d'échanges animés avec les intervenants et réalisateurs présents à la fin de chaque projection. Pour la première fois cette année, le Mois du Film Documentaire s'est achevé par une soirée spéciale au Cinéma Le Nuiton à Nuits-Saint-Georges, avec la projection du film « *Vitis Prohibita* ». Un grand succès pour cette séance qui a attiré près de 200 spectateurs. Par cet événement, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges participe à la valorisation de la création en faisant découvrir à ses habitants, des œuvres rares ou peu diffusées. Nouvelle édition en novembre prochain !





A close-up photograph of a child's hands holding a small, woven basket. The basket is made of natural fibers and has a purple and green pattern. The child is wearing a green long-sleeved shirt. The background is blurred, showing other people.

Le Dossier

« Laisser les enfants grandir »

Notre territoire, ses 55 communes, ses 493 km², font des envieux pour son patrimoine viticole, naturel et patrimonial d'exception, mais pas seulement. Les services proposés, situés en zone périurbaine, voire rurale font également exception, et plus encore, les services dédiés à la petite enfance. 192 assistantes maternelles en activité sur le territoire, 6 crèches dont deux gérées par la Communauté de communes, 3 relais d'assistantes maternelles communautaires. Les services « petite enfance » sont l'une des nombreuses pépites de notre territoire, avec au cœur de ses préoccupations : le bien-être de l'enfant et des parents.



La vie d'un territoire, ce sont ses entreprises, les emplois qu'elles génèrent, sa vie associative, ses écoles, mais c'est aussi des services qui permettent à ses habitants, à ses familles de s'y sentir bien. Créer ce lieu de vie, de bien-être est un leitmotiv de la Communauté de communes. Pour cela, elle se donne les moyens en proposant des services à destination de l'enfance et ce dès le plus jeune âge. Découverte de l'autre pépite du territoire, les services petite enfance, proposant beaucoup plus qu'un mode de garde.

Le projet des familles : au cœur de nos préoccupations

Avec deux structures d'accueils collectifs en gestion directe, appelées communément « crèches » à Gevrey-Chambertin, l'une la Fée Clochette, ayant 18 places, la seconde Les Lucioles de 10 places ; et une troisième dont elle a confié à l'ADMR la gestion de « La Coccinelle » située à Nuits-Saint-Georges, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges a à cœur l'accueil des tout-petits de son territoire.

Un soutien aux familles

Assurant la prise en charge d'enfants non scolarisés de deux mois et demi à quatre ans, agréées par le Conseil Départemental, les crèches de notre territoire ont pour objectif d'apporter leur soutien aux parents en leur permettant de concilier vie professionnelle et vie

familiale. « Si les familles se sentent bien, l'enfant le sera également » affirme Armelle Mezzavilla, en charge de la direction Petite Enfance, Enfance, Jeunesse. Ce principe, le service Petite Enfance de la Communauté de communes s'en est fait une mission : « Les besoins des familles sont au cœur de nos préoccupations .» Les horaires d'ouvertures ont été étendus depuis le 1^{er} janvier 2019 et les fermetures annuelles alternées entre les deux structures. Ainsi, il y a toujours une crèche ouverte pour les parents qui travaillent. Ces nouvelles modalités peuvent apparaître comme un détail, mais cela peut changer totalement la vie des familles et leur permettre d'avoir une attitude beaucoup plus sereine dans la gestion de la garde de leur enfant. Afin de poursuivre ce même objectif, les professionnelles de La Fée Clochette et des Lucioles proposent chaque année une réunion d'information pour découvrir la journée type de leur enfant. « Cela permet de rassurer les parents et de créer un lien de confiance

avec eux », élément essentiel pour cette dernière qui rappelle que la Communauté de communes s'occupe parfois de ces enfants pendant des journées de plus de dix heures.

Dans cette même démarche, les crèches facilitent la poursuite de l'allaitement : les mamans allaitantes ont en effet la possibilité d'allaiter dans nos structures ou de fournir du lait maternel. La prise en compte du besoin des familles va jusqu'à la prise en compte de l'accessibilité et la sécurisation des bâtiments. Ainsi, aux Lucioles, un portillon avec visiophone a été installé afin de sécuriser l'accès au bâtiment.

Bienveillance éducative

Le service Petite Enfance ne s'est pas arrêté uniquement aux besoins logistiques des familles car les structures collectives sont bien plus qu'un mode de garde. Les professionnelles des crèches participent en lien avec les familles à l'éveil et au développement de l'enfant. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à l'éducation et participent à l'intégration sociale de tous les enfants. « *Ce qui est au cœur des projets de chaque structure c'est de faciliter le développement de l'enfant et concourir à son autonomie* » explique la responsable de la Direction Enfance, Jeunesse. Concrètement, cela se traduit par la mise en place d'une bienveillance éducative, proposition d'activités et non l'obligation d'y participer, adaptation du programme du jour selon l'humeur du groupe – en effet, on ne fait pas le même type d'activités avec des enfants fatigués en fin de semaine, ou en hiver qu'en plein été où tout le monde est en forme -, pas de sur-stimulation des enfants, l'ennui permettant de développer l'imaginaire a également une place prépondérante. « *On incite l'enfant à être curieux. Il doit être acteur des interactions et ce dès*

son plus jeune âge. » Afin d'aider l'enfant à développer ses capacités, La Fée Clochette et Les Lucioles proposent plusieurs fois par mois des ateliers d'éveil musical et corporel. « *Même si les plus petits ne font qu'écouter, ils participent à ces activités et cela éveille leur curiosité* ». Ce principe éducatif s'exprime également par une volonté de sécuriser l'enfant, tant en lui expliquant chaque geste qui lui est prodigué, qu'en lui permettant de créer des repères. Ces derniers se créent à partir des personnes s'occupant de l'enfant, de l'aménagement de l'espace, de la manière dont on s'occupe de lui. Dans ce sens, des travaux ont également été réalisés à la Fée Clochette pour permettre un meilleur accueil des enfants et faciliter le travail des professionnels par la réfection d'un espace de change, le réaménagement des espaces de jeu, intérieur et extérieur.

Des crèches écoresponsables

Cette bienveillance éducative s'illustre également aux choix d'organisation qu'ont fait les gestionnaires des structures collectives, notamment avec la volonté de mettre en place des couches-lavables. Ce dispositif mis en application aux Lucioles depuis 4 ans, devrait être étendu progressivement à la Fée Clochette prochainement. Ce choix écologique va également jusqu'aux sur-chaussures en tissu lavable, à l'utilisation de liniment et lingettes lavables pour le change. Cette démarche responsable s'est également concrétisée dans le choix du marché de repas. La chasse aux jetables et aux perturbateurs endocriniens et la prise d'habitudes responsables pour les tout-petits est le témoin de l'engagement en matière de développement durable de la Communauté de communes, mais également de son engagement auprès des générations futures. Ce service participe à la construction des citoyens de demain.



Combien coûte une place en crèche ?

Pour tout type d'accueil, le calcul du tarif se fait sur une base horaire dans les limites d'un prix plancher et plafond revus chaque année et à partir d'un barème imposé par la CNAF. Le calcul du tarif est proportionnel aux ressources mensuelles N-2 et de la composition de la famille (taux d'effort).

Taux d'effort

| Nombre d'enfants | Du 01/01/2020 au 31/07/2020 |
|-------------------|-----------------------------|
| 1 enfant | 0.0610 % |
| 2 enfants | 0.508% |
| 3 enfants | 0.0406% |
| De 4 à 7 enfants | 0.0305% |
| 8 enfants et plus | 0.0203% |

Pour connaître votre tarif horaire :

Revenu mensuel N-2 x taux d'effort

Les assistantes maternelles : un autre mode d'accueil est possible

Avec 192 assistantes maternelles sur son territoire accueillant 454 enfants de moins de trois ans, le mode d'accueil à domicile est un autre point fort de notre territoire. En effet, les crèches ne peuvent accueillir tous les enfants du territoire, mais surtout confier son enfant à une structure collective n'est pas le projet de toutes les familles. Certaines familles préféreront un mode de garde plus intimiste, familial, plus proche de chez eux géographiquement ou avec plus de souplesse en matière de jours et d'horaires, ou aussi plus en adéquation avec leur projet éducatif. Pour guider les parents dans leurs recherches ou leurs démarches administratives, trois Relais Petite Enfance (RPE), gérés par la Communauté de communes, sont répartis sur le territoire (à Gevrey-Chambertin, à Noiron-sous-Gevrey et à Nuits-Saint-Georges). « *Les RPE ont pour objectifs de faciliter la vie des familles, sur le mode de garde et faciliter les démarches administratives en tant que parents-employeur et favoriser les liens entre parents et assistantes maternelles* » développe Armelle Mezzavilla. En effet, pas toujours facile de trouver la professionnelle « idéale » qui va accueillir la prunelle de nos yeux. Les RPE permettent d'aiguiller les parents, de les rassurer également voire de les accompagner si besoin.

Un lieu d'échanges et de valorisation

Échanges, partages, activités, les RPE sont également des lieux pour valoriser ce métier, subissant comme beaucoup une crise des vocations. Métier peu valorisé et souvent empreint de préjugés, car selon les idées préconçues « *tout le monde peut garder des enfants* », mais être assistante maternelle ne s'improvise pas. Développement, éveil et besoins de l'enfant, santé, nutrition, activités, éducation, communication, les compétences permettant d'exercer ce métier sont multiples. Avec une formation obligatoire de 60 heures, suivie d'un agrément par le Conseil Départemental, les assistantes maternelles sont soumises à de nombreuses obligations pour exercer leur profession. « *C'est un métier exigeant et peu valorisé* » affirme la responsable de la Direction. « *Par les RPE nous leur apportons notre soutien, nous les valorisons* ». Les RPE sont en effet l'illustration du soutien de la Communauté de communes à la professionnalisation des assistantes maternelles agréées et des gardes à domicile. Ils sont également des espaces de dialogue pour les professionnelles, où elles peuvent participer à différentes animations, tout en échangeant sur leurs pratiques professionnelles. Lieux de rencontres, les RPE ont également la vocation d'être un espace de rencontre entre les assistantes maternelles et les parents. Les relais accompagnent également les personnes souhaitant exercer ce métier en leur apportant



des renseignements sur les démarches à effectuer auprès du Conseil Départemental, qui leur accorde l'agrément.

Selon la Caisse d'Allocations Familiales, avec trois relais sur son territoire, pour ces 192 assistantes maternelles, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges est suffisamment dotée pour répondre aux différents besoins de garde à domicile de ses habitants.

En structure d'accueil collectif ou en mode de garde à domicile, l'essentiel est que le mode d'accueil choisi par

la famille soit en cohérence avec son projet éducatif, qu'elle s'y sente bien ainsi que l'enfant. L'enfant doit se sentir en sécurité et le mode d'accueil doit poursuivre le projet familial pour « des parents sereins et des enfants épanouis ». Avec son engagement auprès de la petite enfance, et le développement d'activités dédiées aux 0-3 ans, comme les bébés lecteurs, l'éveil musical, les bout'choux du territoire, citoyens de demain, sont une préoccupation majeure de la Communauté de communes, avec un objectif, celui de les laisser grandir.

Quels sont les critères d'admission en crèche ?

Dans un souci de transparence et d'équité, un règlement de la commission d'attribution des places en EAJE a été voté en Conseil communautaire afin de déterminer des critères et les hiérarchiser.

Voici les éléments importants dans l'obtention d'une place en structure collective :

- Domiciliation sur le territoire
- Antériorité de la demande
- Situations spécifiques : rapprochement de la fratrie, gemellité, enfant en situation de handicap ...
- Ressources
- Composition de la famille
- Accueil d'urgence : parents hospitalisés, problème avec le mode de garde, mission pour la sécurité du territoire (cas particulier des sapeurs-pompier).

: QUELLES DÉMARCHES EFFECTUER POUR TROUVER UN MODE DE GARDE ?

1 SE PRÉOCCUPER AU PLUS TÔT DU MODE DE GARDE DE SON ENFANT OU FUTUR ENFANT

Si la demande initiale est une place en structure collective :



☎ En parallèle, vous pouvez contacter les structures d'accueil privées

2 PARTICIPER À LA RÉUNION D'INFORMATION DU SERVICE PETITE ENFANCE

Cette réunion d'information vous présentera les différentes structures d'accueils communautaires, et les relais petite enfance ainsi que leurs fonctionnements. Cette réunion vous permettra d'affiner votre choix.

VOUS SOUHAITEZ UN MODE DE GARDE À DOMICILE AVEC UNE ASSISTANTE MATERNELLE ?

Contactez le relais petite enfance le plus proche de chez vous (Gevrey-Chambertin, Noiron-sous-Gevrey, Nuits-Saint-Georges) qui pourra vous fournir une liste des assistantes maternelles et vous guider dans vos démarches administratives.



VOUS SOUHAITEZ TOUJOURS PRÉTENDRE À UNE PLACE EN STRUCTURE COLLECTIVE ?

Si vous avez réalisé votre inscription sur le site internet, celle-ci sera présentée en Commission d'attribution des places. Elle siège quatre fois par an.

Suite à la décision de la commission, vous recevrez un courrier

VOUS AVEZ UNE PLACE EN STRUCTURE COLLECTIVE COMMUNAUTAIRE ?

Vous serez reçu par la responsable de la structure pour établir le contrat d'accueil annuel et visiter la structure.



VOUS N'AVEZ PAS OBTENU DE PLACE ?

Vous pouvez vous orienter vers les structures d'accueil privées du territoire ou contacter le relais petite enfance le plus proche pour vous aider à trouver un mode d'accueil à domicile.

Le RPE pourra vous aider dans les démarches administratives à effectuer. (contrat, feuille de paie etc.)

Ils font le territoire

LE PORTRAIT

Calamity Jo dégage énergie et rock'n roll !



© Chris GALLERY

Un studio d'enregistrement au sous-sol. Des affiches de concert plein les murs. Des instruments disséminés ça ou là. Pas de doutes, derrière les murs de cette maison de Chamboeuf se cache un duo, à la ville comme à la scène, pas comme les autres. Alors qu'ils animeront la cérémonie des vœux de la Communauté de communes le 17 janvier prochain, partons à la rencontre d'Amélie Ricard et de Yuri Quintero. Musiciens passionnés et artistes avant tout.

À la fois douce et pétillante, Amélie. Née à Marsannay-la-Côte, elle grandit à Vosne-Romanée avant de s'installer à Chamboeuf il y a deux ans. Rockeuse dans l'âme, c'est à l'occasion des cinquante ans de mariage de ses grands-parents, l'année de ses 15 ans, qu'Amélie décide de se mettre à la musique : « *J'ai appris la guitare en quinze jours pour une surprise que je voulais faire à mes grands-parents !* » raconte-t-elle. Des débuts, qu'elle nomme « *tardifs* », qui la mèneront une dizaine d'années plus tard sur les devant de la scène. Mais ça, Amélie ne le sait pas encore. Elle continue de jouer pour son plaisir, chantonne un peu. Improvise des chansons avec ses copines de lycée dans les parcs dijonnais. En parallèle, Amélie obtient un BTS hôtellerie-restauration : « *Après mon BTS, j'ai commencé à travailler en faisant des saisons. Je partais plusieurs mois à Annecy, à La Clusaz, à Saint-Tropez et même jusqu'à Saint Barth. J'adorais mon métier* », poursuit-elle. Cinq ans passent, mais la musique n'est jamais loin...

Un charme latino et une discrétion absolue, Yuri. Ce franco-colombien, né à Bogota, a vécu mille vies. Ce « *Géo Trouvetout* » a depuis le plus jeune âge

le goût de l'invention et de la création. Alors qu'il se destinait à une carrière de sportif de haut-niveau, un souci de genou le coupe dans son élan. Son oncle lui prête une guitare, il commence à composer. La musique ne le quittera plus : le destin fait parfois bien les choses. Autodidacte, Yuri monte un premier groupe qui le mènera à une révélation : « *On avait pour batterie de simples boîtes de lessive vides. Le batteur n'arrivait pas à taper en rythme, ce qui avait le don de m'agacer. Alors, ma mère m'a emmené prendre des cours de batterie. J'avais 15 ans et au bout de 6 mois de cours, j'ai été champion de France de batterie dans ma catégorie. J'ai tendance à l'oublier !* », raconte modestement Yuri. Après 3 ans d'études dans une école professionnelle à Genève, il poursuit sa route et consacre sa vie à la musique : « *J'ai fait de tout. Après l'école, j'ai monté plusieurs groupes, joué avec des musiciens comme Christophe Godin, parti en tournée avec mon frère en Amérique du Sud, été technicien pour des concerts de Lenny Krawitz, Mickaël Jackson... Mis en place des studios d'enregistrement. Puis j'ai fini par devenir musicien à temps plein, avec le statut d'intermittent* ». Et ce n'est qu'un petit résumé des mille vies de ce « *touche à tout* ».

Il(s) font le territoire

En 2009, la rencontre

Sur le papier, rien ne prédisait que ces deux destins seraient finalement liés. En 2009, Yuri et ses idées font un nouveau petit. Avec un ami musicien, ils lancent le concept de l'Effet Boeuf, à Dijon. Une scène ouverte où chanteurs et musiciens de tous styles et tous niveaux se retrouvent pour jouer ensemble. Un joyeux moment de partage autour d'une passion commune, la musique, où Amélie décide de se rendre : « *C'est un ami qui m'en a parlé. J'ai eu envie d'essayer ! J'ai chanté un morceau sur lequel je m'accompagnais à la guitare. C'était la toute première fois que je jouais devant un public !* » se souvient-elle avant d'enchaîner : « *Progressivement, j'ai délaissé la guitare pour me concentrer sur le chant. Je suis venue de plus en plus souvent, j'ai progressé* », et Yuri de compléter : « *C'est donc là-bas qu'on s'est rencontré, il y a déjà dix ans !* ».



Rapidement, la complicité naît entre les deux artistes, la confiance s'installe. Les bases de l'aventure « Calamity Jo » se dessinent : « *À la fin de ma saison à Saint-Barth, j'ai appelé Yuri en lui disant que je voulais faire de la musique, me lancer* » explique Amélie. Un projet ambitieux dans lequel Yuri a souhaité la guider : « *Au début j'avais un peu peur pour elle. Elle passait d'un emploi stable à un métier qu'elle ne connaissait pas, comportant une multitude de facettes. Je l'ai donc prévenue, mise en face de la réalité du monde de la musique. Je l'ai poussé à être totalement indépendante, pour qu'elle puisse se débrouiller sans moi. D'ailleurs, au début je ne m'imaginais pas dans son projet* ». Après un an de travail, à construire Calamity Jo, à chercher un répertoire, une identité, le groupe était finalement né. Yuri faisait bel et bien partie de l'aventure.

L'aventure Calamity Jo commence

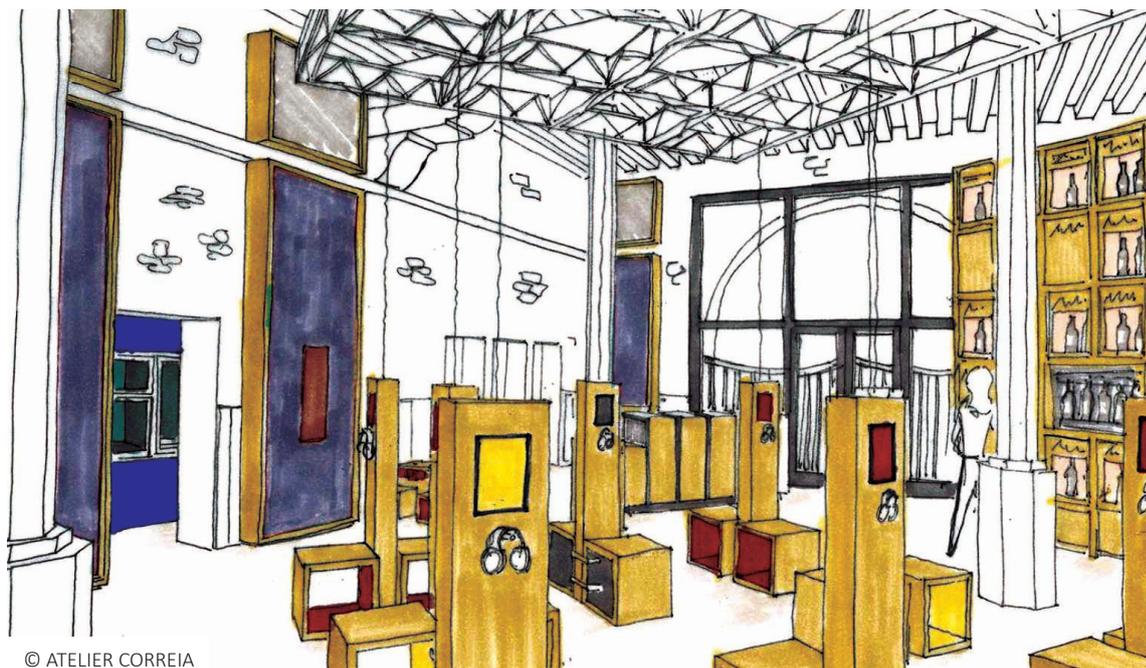
24 septembre 2016. Après un an de préparation, le grand jour est arrivé. Le premier concert, qui en précèdera beaucoup d'autres. Se produisant principalement en Bourgogne, en Suisse et en Haute-Savoie, le leitmotiv de Calamity Jo est simple : faire danser le public ! : « *Notre but avant tout, c'est de donner du bonheur aux gens ! Pour ça, on reprend des titres des années 80 à nos jours, sur un répertoire dance, clubing. Moi au chant, Yuri au chant et à la guitare, et nous nous accompagnons de bandes musicales que nous arrangeons nous-mêmes* » explique Amélie. Yuri complète quant à lui « *On ne se donne pas de limites. On joue avec le public, on va les chercher pour qu'ils s'amusent. Amélie est explosive, pleine d'énergie. Moi, j'ai une attitude plus rock'n roll. C'est ce mélange qui nous uni, fait notre complicité, notre complémentarité. C'est la force de Calamity Jo !* ». Depuis deux ans, Amélie a rejoint Yuri dans le clan des « musiciens professionnels » avec le statut d'intermittent. Une consécration de pouvoir vivre de sa passion. Les projets fusent toujours pour ces deux créatifs nés : encore de nombreux concerts et l'enregistrement de compositions sont les principaux projets à venir. Parce qu'une simple rencontre peu parfois changer le cours d'une vie, les deux complices se prêtent au jeu d'une dernière question : comment vous décririez-vous l'un et l'autre ? Passionné, perfectionniste, fidèle, généreux... Les mots sont pratiquement les mêmes des deux côtés : les Calamity Jo se sont décidément bien trouvés.

Cérémonie des vœux : demandez le programme !

La Cérémonie des vœux de la Communauté de communes se déroulera le **17 janvier**, à la Karrière de Villars-Fontaine. Ouverte à tous les habitants du territoire, voici le programme de la soirée :

- Discours officiel
- Spectacle « Étincelle » de la Compagnie Super Cho, demi-finaliste de « *La France a un Incroyable Talent* » 2019
- Concert du groupe Calamity Jo

La Halle Chambertin : nouveau lieu touristique



© ATELIER CORREIA

La Halle Chambertin, nouvel espace touristique du territoire, ouvrira ses portes en mars 2020 à Gevrey-Chambertin. Dédiée à la nature et au vin, la Halle Chambertin accueillera également l'Office de Tourisme Gevrey-Chambertin Nuits-Saint-Georges. Alors que les travaux ont débuté en août 2019, faisons le tour de ce projet !

Initié fin 2018, le projet de la Halle Chambertin fait suite à la demande de vignerons gibriaçois qui souhaitent disposer d'un lieu pour faire la promotion de leurs produits : « *Le groupement des vignerons de Gevrey-Chambertin (SAS Halle de Gevrey) nous a sollicité pour savoir si nous pouvions leur mettre à disposition la halle de l'ancienne mairie de Gevrey-Chambertin* », explique Ludovic Bourdin, directeur général adjoint en charge de l'Attractivité, de l'Aménagement et du Développement Durable du territoire, avant d'enchaîner : « *Nous avons profité de cette demande pour travailler avec eux et développer le projet en intégrant un volet nature important, et en associant également l'Office de Tourisme* ».

Dynamiser le centre-bourg de Gevrey-Chambertin

Nouveau lieu touristique de découverte, de promotion du vignoble et du patrimoine culturel, la Halle Chambertin a pour ambition de dynamiser le centre-bourg de Gevrey-Chambertin ainsi que le territoire intercommunal : « *Nous avons dressé le constat qu'il manquait un lieu touristique fort entre Dijon et Beaune, qui s'inscrit dans la dynamique du classement des Climats de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO. La Halle Chambertin a pour objectif de combler cela. Notre objectif est de dynamiser le territoire et d'offrir une fréquentation nouvelle aux restaurateurs, aux commerçants...* » énonce Ludovic Bourdin. La Halle Chambertin comprendra également un point d'accueil de l'Office de Tourisme Gevrey-Chambertin Nuits-Saint-Georges : « *C'est une véritable opportunité pour notre structure de bénéficier de ce projet qui permettra à la fois de répondre à la demande client et impulser une nouvelle dynamique au centre de Gevrey-Chambertin* » souligne Adeline Jeunot, directrice de l'Office de Tourisme. Les travaux, débutés en août 2019, s'articulent autour de deux grandes parties : la restructuration de l'accueil du public de l'Office de Tourisme d'une part, et une partie « *muséographie - scénographie* » qui occupera la Halle. Que pourrez-vous y découvrir ? Nous vous dévoilons quelques secrets ...

Entre vin et nature : 15 étapes à parcourir...

Imaginé par l'atelier d'architecte Correia en collaboration avec l'agence « *Les pistoleros* », la scénographie de la Halle Chambertin vous plongera dans l'univers de la vigne et de la nature.

que à Gevrey-Chambertin

« *Pédagogique, ludique, et vivante, la Halle Chambertin s'inscrit dans la dynamique des Climats du vignoble de Bourgogne* »

Retraçant l'histoire du territoire, de son patrimoine naturel et du vignoble gibriaçois par une quinzaine de modules différents, le parcours de découverte proposé au sein de la Halle Chambertin sera accessible autant aux petits qu'aux adultes. Des tables tactiles, des cartes à jouer ou un encore une œnothèque comprenant une trentaine de vigneron de Gevrey-Chambertin et un espace de dégustation seront à découvrir. Un espace enfant composé d'une table ludique sera mis à la disposition des parents le temps de leur visite. Sorte de cabinet des curiosités, la « *galerie des pépites* » qui se situera entre la Halle Chambertin et l'accueil de l'Office de Tourisme, exposera quant à elle différents objets précieux sur l'histoire du territoire, du néolithique au XX^{ème} siècle. Pour découvrir ce nouveau lieu touristique et toutes ses pépites, rendez-vous en mars 2020 pour l'ouverture au public !

JEAN-MARC BROCHOT : VICE-PRÉSIDENT en charge du développement touristique, et de la biodiversité

« *La Halle Chambertin* » une ambition partagée ... au cœur de Gevrey-Chambertin !

« *Sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, le projet de « la Halle Chambertin » se concrétise dans ce bâtiment symbolique de l'ancienne halle aux vins construite à partir de 1830 pour remplacer celle plus ancienne datant du 16^{ème} siècle ; il est l'aboutissement d'une réflexion initiée depuis plusieurs années déjà. En effet, en 2015, la commune de Gevrey-Chambertin a confié, par bail emphytéotique, les clefs de son ancien bâtiment à la Communauté de communes d'alors pour y construire un projet initialement pensé comme une « Maison de la Nature et du Tourisme ». Ce projet, intégré en bonne place dans notre « Schéma de développement touristique 2018/2022 », a été relancé fin 2018 grâce à la dynamique d'un important groupe de vigneron de Gevrey-Chambertin qui souhaitent, dans cet espace, mettre en valeur et faire découvrir leurs grands vins de réputation mondiale. Conçu sur le triptyque « Vin-Tourisme-Nature » la « Halle Chambertin » va, à partir de mars 2020 :*

- *Faciliter la compréhension de la vigne et du vin de Gevrey-Chambertin, la géologie, le travail des hommes, les traditions ;*
- *Améliorer l'accueil des touristes dans un espace adapté et modernisé ;*
- *Éduquer à l'interprétation de la Nature et en particulier de la Réserve Naturelle Nationale de la Combe Lavaux Jean-Roland, avec sa richesse botanique unique pour la Région.*

Ces objectifs seront atteints dans le cadre d'une gestion partenariale entre « l'Office de Tourisme de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges (1) » et « la Société Anonyme Simplifiée (S.A.S) » constituée par les vigneron.

L'œnothèque, la muséographie, l'approche ludique et interactive feront de ce lieu un endroit attractif et convivial, un espace de rencontres et de partage entre les « gens d'ici » et ceux venus des différentes régions de France, des différents pays d'Europe et différentes nations du monde, un endroit à découvrir et à déguster avec les sens !! Les gibriaçois, habitants, commerçants, professionnels de la vigne et du vin, associations, seront les ambassadeurs de la « Halle Chambertin » pour en faire un moteur de développement local, pour favoriser un tourisme de destination durable et responsable, pour promouvoir les Climats du vignoble de Bourgogne !

(1) géré depuis avril 2018 sous forme d'Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC)



Chiffres clés :

■ **Coût total des travaux : 519 481 €**

■ **Subventions perçues :**

- 145 000 € par le Conseil Départemental dans le cadre du dispositif Cap 100% Côte-d'Or
- 103 896 € de la DETR
- 80 000 € par le Conseil Régional et l'ADEME au titre du Plan d'Investissement d'Avenir pour la biodiversité

Made in ComCom

ÉLECTIONS Mode d'emploi

Les dimanches 15 et 22 mars 2020 auront lieu les élections municipales. À cette occasion, les conseillers municipaux seront désignés par leurs administrés. Cela sera également l'occasion d'élire vos conseillers communautaires. Comment ça marche ? On vous explique tout !

1 BULLETIN, 3 ÉLECTIONS, 2 ASSEMBLÉES

Commune
de plus de
1000 habitants
....



Les électeurs élisent
une équipe municipale.

Commune
de moins de
1000 habitants
....



Les électeurs élisent
des candidats.

AU COURS DU PREMIER CONSEIL MUNICIPAL, LE MAIRE ET SES ADJOINTS SONT ÉLUS.

Depuis 2014, le bulletin de vote dans les communes de plus de 1000 habitants comprend deux listes côte-à-côte : la liste de l'équipe candidate aux élections municipales et la liste des membres de cette équipe candidate à l'élection intercommunale. Les candidats au Conseil communautaire sont obligatoirement aussi des candidats au conseil municipal : les conseillers communautaires sont donc obligatoirement des élus au conseil municipal. Ce système de bulletin à double liste souligne le lien qui unit conseils municipaux et conseil communautaire. L'électeur devra choisir un seul bulletin de vote et votera en même temps pour une équipe municipale et communautaire. La parité doit être respectée parmi les délégués communautaires.

L'élection des conseillers municipaux ne se fait pas au scrutin de liste. Le panachage et l'élection indirecte des conseillers communautaires par les conseillers municipaux est toujours en vigueur. Les électeurs ne votent pas pour une liste, mais pour un ou plusieurs candidats ayant obligatoirement déclaré leur candidature. Les conseillers communautaires sont désignés de manière indirecte, une fois élus le maire et les adjoints. Les conseillers communautaires sont, en fonction du nombre de représentants dévolus à la commune, le maire, les adjoints dans l'ordre de leurs élections, et ensuite les conseillers municipaux : c'est ce que l'on appelle « l'ordre du tableau ».

....
**VOUS ÉLISEZ AUSSI LES CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES**

ÉCHÉANCIER

1^{ER}
TOUR

DIMANCHE
15 MARS

2^{ÈME}
TOUR

DIMANCHE
22 MARS

**AU PLUS TARD, ENTRE
LE 27 ET LE 29 MARS**



Installation des **nouveaux conseils municipaux** et élection du **maire** et des **adjoints**.

**AU PLUS TARD,
LE 24 AVRIL**



Installation du nouveau **Conseil communautaire** élection du **président** et des **vices-présidents**.

LA RÉPARTITION DES 78 ÉLUS COMMUNAUTAIRES DES 55 COMMUNES DU TERRITOIRE

Le nombre d'élus communautaires est réparti selon le nombre d'habitants dans chaque commune :

| | | | | | | | | | |
|-------------------|---|-----------------------|---|-------------------|---|---------------------------|----|------------------|---|
| Agencourt | 1 | Chevannes | 1 | Flagey-Échezeaux | 1 | Noiron-sous-Gevrey | 2 | Segrois | 1 |
| Arcenant | 1 | Collonges-lès-Bèvy | 1 | Fussey | 1 | Nuits-Saint-Georges | 13 | Semezanges | 1 |
| Argilly | 1 | Comblanchien | 1 | Gerland | 1 | Premeaux-Prissey | 1 | Ternant | 1 |
| Barges | 1 | Corcelles-lès-Cîteaux | 2 | Gevrey-Chambertin | 7 | Quincey | 1 | Urcy | 1 |
| Bévy | 1 | Corgoloin | 2 | Gilly-lès-Cîteaux | 1 | Reulle-Vergy | 1 | Valforêt | 1 |
| Boncourt-le-Bois | 1 | Couchey | 2 | L'Étang-Vergy | 1 | Saint-Bernard | 1 | Villars-Fontaine | 1 |
| Brochon | 1 | Curley | 1 | Magny-lès-Villers | 1 | Saint-Nicolas-lès-Cîteaux | 1 | Villebichot | 1 |
| Broindon | 1 | Curtail-Vergy | 1 | Marey-lès-Fussey | 1 | Saint-Philibert | 1 | Villars-la-Faye | 1 |
| Chamboeuf | 1 | Détain-et-Bruant | 1 | Messanges | 1 | Saulon-la-Chapelle | 2 | Villy-le-Moutier | 1 |
| Chambolle-Musigny | 1 | Epernay-sous-Gevrey | 1 | Meuilley | 1 | Saulon-la-Rue | 1 | Vosne-Romanée | 1 |
| Chaux | 1 | Fixin | 1 | Morey-Saint-Denis | 1 | Savouges | 1 | Vougeot | 1 |

À savoir :

Ouverture secrétariat :

Mercredi :

9 h / 12 h

Judi :

14 h / 17 h

Tél. : 03.80.61.10.90

Mail :

mairiebevy@wanadoo.fr

Conseil municipal :

Maire :

Thomas CAGNIANT

1^{ère} adjointe :

Anne-Marie FIUMANA

Secrétaire de mairie :

Sandrine CHELTER

Population de la commune :

138 habitants

Superficie : 526 ha

Dates importantes :

2013 : Approbation du PLU

2013 - 2015

Création d'un logement communal

2014 : Réhabilitation de la mairie

2015 :

Arrêté préfectoral lié à la protection du captage d'eau potable

2017 :

Donation d'un bâtiment à la commune

En plein cœur

Bévy : au cœur des Hautes-Côtes



Un village dynamique

Situé à proximité de Dijon, Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges, la commune de Bévy connaît depuis de nombreuses années un accroissement significatif de sa population : passant de 54 habitants en 1956 à 138 habitants en 2019. Le village compte plus d'une quarantaine d'enfants, faisant l'attractivité du pôle scolaire. L'activité associative de la commune contribue également fortement à son dynamisme et à celui des Hautes-Côtes : l'association « *La Fraternelle de Bévy* » organisent de nombreuses manifestations telles que des concours de pétanque, du théâtre en plein air et autres soirées jeux. Une nouvelle association, « *Jeunes* », en cours de création permettra quant à elle prochainement d'impliquer les jeunes dans la vie du village. Pour favoriser ces initiatives, la mairie met régulièrement à disposition des associations et des habitants deux bâtiments communaux pour l'organisation de leurs événements.

Les Belvésiennes, événement phare de la commune fait également l'attractivité du village par son originalité. Organisées tous les deux ans, les Belvésiennes sont un marché de l'artisanat revisité. Les artisans sont accueillis chez les

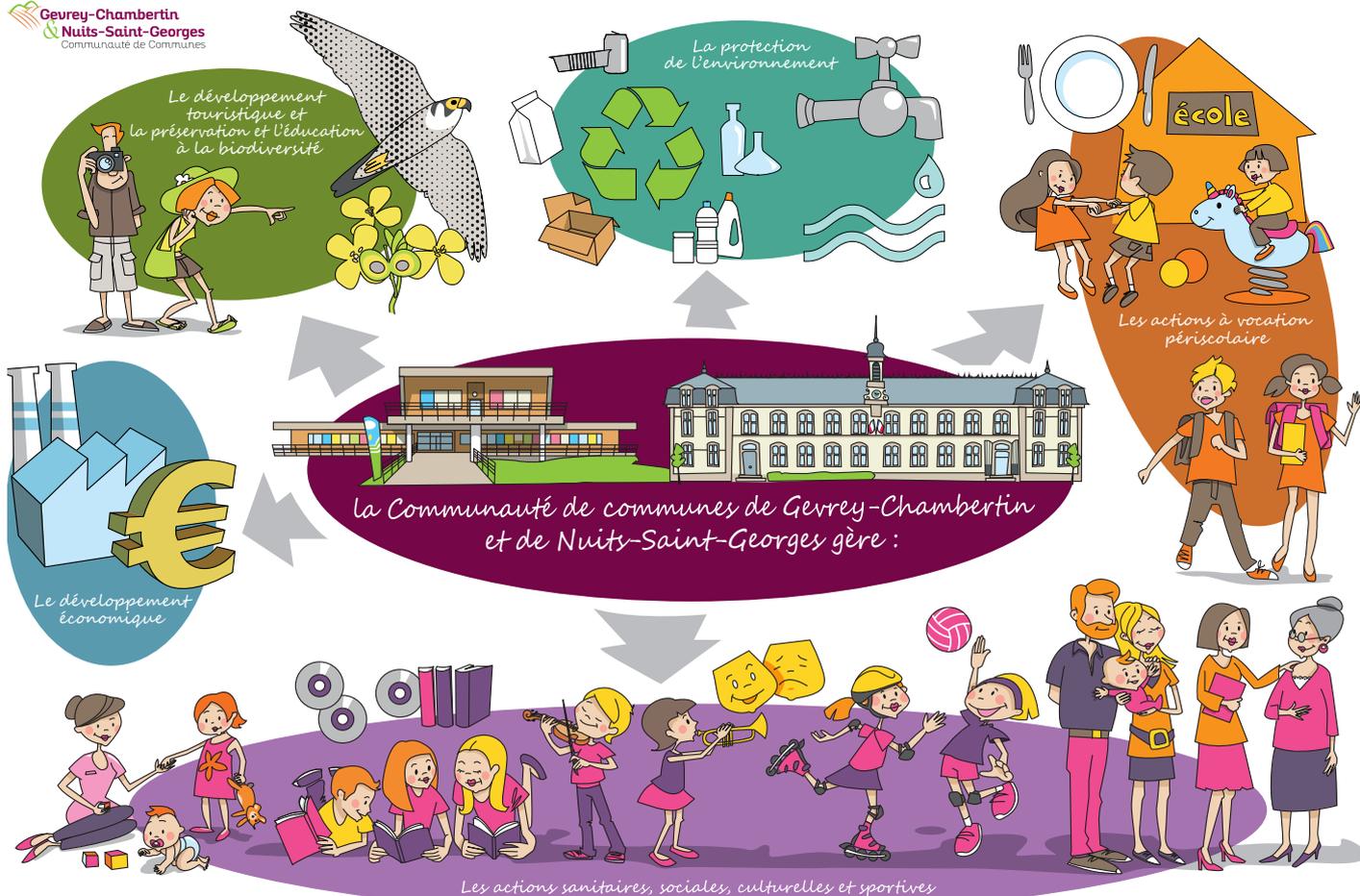
habitants, ce qui permet aux visiteurs de découvrir les habitats et les habitants de Bévy tout en admirant leurs œuvres et produits. C'est aussi l'occasion pour les artistes de la commune d'exposer leurs créations. L'accès aux exposants est gratuit. Lors de cet événement qui a lieu courant juin, du vendredi au dimanche soir, l'association la Fraternelle propose des concerts, le vendredi et le samedi soir. À découvrir sans hésiter !

Un patrimoine naturel riche

Le village de Bévy comporte de grandes richesses naturelles. Son territoire, entièrement classé en Zone Natura 2000, dispose d'une ressource en eau importante qui alimente de nombreuses communes alentours. La commune est d'ailleurs depuis 2015 régie par un arrêté préfectoral règlementant l'utilisation d'herbicides et l'utilisation des sols d'une grande partie de son territoire. Ce patrimoine naturel vaut également au village un dynamisme touristique important : traversé par le GR7, il compte de nombreux gîtes ruraux, la présence de plusieurs domaines viticoles et une exploitation d'escargots. Les touristes faisant halte à Bévy seront cependant surpris : impossible de visiter l'église : le village des Hautes-Côtes n'en n'a tout simplement pas.

ComCom pratique

Gevrey-Chambertin
Nuits-Saint-Georges
Communauté de Communes



Services secteur Nuits-Saint-Georges

Administration générale : 03 80 27 04 70
 Assainissement : 03 80 61 28 49
 Centre Technique Intercommunal : 03 80 61 25 95
 Déchets : 03 80 61 18 19 | 03 80 61 19 98
 Développement durable : 03 80 27 04 71
 Eau : 03 80 62 01 42 | 03 80 62 78 47
 École de musique : 03 80 61 13 59
 Médiathèques : 03 80 62 01 34
 Médiation sociale : 03 80 62 01 56
 Office de tourisme : 03 80 62 11 17
 Relais petite enfance : 03 80 62 46 20
 Service périscolaire : 03 80 27 04 77
 Service culturel : 03 80 62 01 35

Services secteur Sud Dijonnais

Déchets : 03 80 51 04 50
 Eau et assainissement : 03 80 51 81 88
 Périscolaire-Extrascolaire : 03 80 27 04 77
 Relais Assistante Maternelle : 03 80 65 77 08
 Relais petite enfance : 03 80 65 77 08

Services secteur Gevrey-Chambertin

Administration générale : 03 80 51 84 59
 Centre Arc-en-ciel : 03 80 51 81 11
 Direction du développement durable et de la biodiversité : 03 80 51 04 51
 École de musique : 03 80 34 31 11
 Médiathèques : 03 80 51 88 54
 Office de tourisme : 03 80 34 38 40
 Petite Enfance : 03 80 51 84 59
 Scolaire : 03 80 51 01 91
 Service Déchets : 03 73 84 01 20

ComCom pratique

LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINTE-GEORGES



Le Président

Le président,

élu par les conseillers communautaires, il est le chef de l'exécutif de la Communauté de communes. C'est lui qui propose les priorités de la politique communautaire en lien avec le bureau. Il préside l'assemblée plénière, conduit les débats et fait exécuter les décisions par les services administratifs.

Il préside également

Le bureau communautaire

composé de **14 vice-présidents**. Le président leur délègue des responsabilités dans des domaines précis.



Le bureau communautaire composé de **14** vice-présidents

Le conseil communautaire

est composé de **80 élus titulaires**. Ils émanent des **55 communes** du territoire qui composent la Communauté de communes. Le conseil communautaire se rassemble en assemblées plénières publiques, en principe, une fois par mois pour examiner et décider des politiques communautaires dans les domaines que la Communauté de communes a à sa charge.



Le conseil communautaire composé de **80** élus titulaires



Les **13** commissions thématiques

Les commissions thématiques :

biodiversité, tourisme, enfance, jeunesse, culture... de nombreux sujets nécessitent une étude approfondie. La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges rassemble **13 commissions** se réunissant régulièrement qui examinent les dossiers instruits par les services administratifs. Les élus issus de chaque commune du territoire composent ses commissions. Ils émettent un avis consultatif sur des thématiques précises et soumises à la décision du bureau communautaire ou du conseil communautaire.

Les agents communautaires :

ils sont chargés de la préparation des dossiers et la mise en application de la décision des élus. L'organisation de la Communauté de communes est axée autour de trois pôles :

le Pôle Attractivité, Aménagement et Développement durable du Territoire (Développement durable ; biodiversité, tourisme, urbanisme, environnement),

le Pôle Ressources, Moyens et Mutualisation (communication, finances, ressources humaines, secrétariat général, services techniques) et **le Pôle Cohésion Sociale, Enfance, Solidarités, Culture et Sport**

(action culturelle, service commun affaires scolaires, enfance/jeunesse, centre socioculturel, mission emploi, logement, personnes âgées).

381 agents au 31/12 2018 oeuvrent chaque jour pour mettre en oeuvre ces services publics (50 % d'entre eux environ à temps complet).

Les **381** agents communautaires



le pôle attractivité, aménagement et développement durable du territoire



le pôle ressources, moyens et mutualisation



le pôle cohésion sociale, enfance, solidarités, culture et sport

2020

Meilleurs Voeux

Christophe Lucand

Président de la Communauté de communes
de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

et le Conseil communautaire

ont le plaisir de vous convier

à la Cérémonie des Voeux

le vendredi 17 janvier 2020 à partir de 19 h

à La Karrière, à Villars-Fontaine

Un concert du groupe « *Calamity Jo* », originaire de Chambœuf
et un spectacle de la Cie « *Super Cho* », ayant participé à l'émission « *La France a un incroyable talent* »
animeront cette cérémonie des voeux festive.

∞ **Possibilité de se restaurer sur place** ∞

Inscription obligatoire sur le site internet : ccgevreychambertin-etnuits-saint-georges.com